

Demande initiale Renouvellement

Année concernée : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année

Nom de naissance : _____ Prénom : _____

A – Situation de handicap

A1 - Dossier MDPH

N° : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Département : |_|_|_|_|

Si dossier en cours d'instruction : Date de dépôt : ___/___/___ Département : |_|_|_|_|

Demandes de compensation :

Réponses MDPH :

RQTH

AAH

serive médico_social : Sessad, SAVS, Samsah Préciser : _____

A2 - Handicap principal :

Déficiences intellectuelles

Déficiences motrices

Troubles du spectre de l'Autisme

Cérébro-lésions

Troubles psychiques

Autre, Préciser : _____

Troubles du langage et des apprentissages

Déficiences auditive

Si multi-handicap, Préciser : _____

Déficiences visuelles

B – Parcours de formation

B1 - Parcours de scolarisation

Dernier établissement fréquenté :

Dernière classe fréquentée :

Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur :

Plans ou projets formalisés (PAI, PPRE, PAP,...)	
Accompagnement et soins (RASED, Sessad, CMPP, CNED, autres)	
Conditions matérielles (aménagement et adaptations pédagogiques, outils de communication, mobilier, matériel, transport.....)	

Évaluation de la scolarité :

Scolarité sans aménagements ayant permis des acquisitions comparables en rythme et contenu à la moyenne de la classe d'âge.

Proposition de document – évaluation du besoin de compensation

2APH

17/05/2019

- ☐ Scolarité sans aménagements n'ayant pas permis des acquisitions comparables en rythme et contenu à la moyenne de la classe d'âge.
- ☐ Scolarité avec des aménagements ayant permis des acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge.
- ☐ Scolarité avec des aménagements n'ayant pas permis des acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge.

B2 – Parcours de formation /expériences professionnelles

A bénéficié d'un dispositif de préapprentissage - Intitulé : _____

☐ Réalisation de stage de mise en situation :

Entreprise : _____

☐ A bénéficié de stages Découverte des métiers

☐ en IME - durée : _____

☐ en ESAT - durée : _____

en Centre de Formation Professionnelle

☐ en Entreprises

A bénéficié de mises en situation professionnelle

☐ En ESAT (à l'interne ou en MAD)

☐ En entreprise

☐ Au sein d'un atelier, d'une équipe

☐ Sur des chantiers extérieurs

☐ Manipulations d'outils ou de machines – type : _____

☐ Equipement de protection individuels : _____

Aménagements de poste :

☐ Pictogrammes

☐ 1 consigne à la fois

☐ Station debout limitée

☐ Autres : _____

☐ Bilans de stages - Réalisés et transmis par _____ (Cap Emploi, Sessad Pro, IME, etc...)

Savoir être :	DéTECTÉ	NON DÉTECTÉ
Mise au travail		
Concentration		
Persévérance		
Présentation		

Points de vigilance : _____

Attentes de l'apprenti :

Proposition de document – évaluation du besoin de compensation

2APH

17/05/2019

C – Besoins et adaptations requises

Assurer les conditions de sécurité et de confort

- observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé
- s'assurer que les conditions de sécurité et de confort sont remplies.

Favoriser la mobilité

- aider à l'installation matérielle dans les lieux d'apprentissage
- permettre et faciliter les déplacements dans le CFA ou à l'extérieur (vers ses différents lieux de vie considérés, le cas échéant dans les transports utilisés) ainsi que les transferts (par exemple, du fauteuil roulant à la chaise dans la classe).

Accompagnement des apprentis dans les activités de la vie sociale et relationnelle

- participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance de l'apprenti et de l'environnement
- favoriser la communication et les interactions entre l'apprenti et son environnement
- sensibiliser l'environnement de l'apprenti au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
- favoriser la participation de l'apprenti aux activités
- contribuer à définir le champ des activités adaptées aux capacités et aux besoins de l'apprenti. Dans ce cadre, proposer à l'apprenti une activité et la mettre en œuvre avec lui.

Accompagnement dans l'accès aux activités

- utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps
- faciliter l'expression de l'apprenti, l'aider à communiquer-
- rappeler les règles à observer durant les activités
- contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage, en lien avec l'enseignant, par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés de l'apprenti
- soutenir l'apprenti dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite
- assister l'apprenti dans l'activité d'écriture et la prise de notes, quel que soit le support utilisé
- appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque sa présence est requise.

Aménagement(s) sollicité(s) :

- Accès aux locaux (sanitaire, fauteuil...)
- Installation matérielle (éclairage de la table, affectation d'une salle à faible effectif, possibilité de se lever, marcher...)
- Organisation du temps (majoration durée de l'épreuve, pause)
- Aide technique : (ordinateur, calculatrice...)

Proposition de document – évaluation du besoin de compensation

2APH

17/05/2019

Aides humaines :

- secrétariat lecteur, scripteur,
- assistance pour la compréhension des consignes des questions,
- aide humaine habituelle du candidat,
- autre assistance Présence d'un professionnel LSF/LPC,
- assistant d'un enseignant spécialisé dans la rééducation des sourds)

Autres mesures (format des sujets, étalement des épreuves sur plusieurs sessions, autres)

D – Objectifs opérationnels et mobilisation des modules

Préciser les adaptations requises en l'espèce (objectifs opérationnels) et la mobilisation des modules en conséquence. Le descriptif des adaptations doit être en corrélation avec le niveau sollicité.

MODULE 2 - Aide et soutien pédagogique

Adaptations requises :

Niveau sollicité :

- 1^{er} niveau - jusqu'à 60h (inclus)
- 2^{ème} niveau - plus de 60h et jusqu'à 180h (inclus)
- 3^{ème} niveau - plus de 180h et jusqu'à 225h (inclus)

MODULE 3 - Aménagement des examens

Adaptations requises :

Niveau sollicité :

- 1^{er} niveau - jusqu'à 7h (inclus)
- 2^{ème} niveau - plus de 7h et jusqu'à 13h (inclus)
- 3^{ème} niveau - plus de 13h et jusqu'à 17h (inclus)

MODULE 4 - Equipement technique

Adaptations requises :

Niveau sollicité :

- 1^{er} niveau - jusqu'à 150€ (inclus) d'équipement
- 2^{ème} niveau - plus de 150€ et jusqu'à 300€ (inclus)
- 3^{ème} niveau - plus de 300€ et jusqu'à 450€ (inclus)

MODULE 5 - Utilisation, appropriation des équipements

Adaptations requises :

Niveau sollicité :

- 1^{er} niveau - jusqu'à 3h (inclus)
- 2^{ème} niveau - plus de 3h et jusqu'à 9h (inclus)
- 3^{ème} niveau - plus de 9h et jusqu'à 12h (inclus)

MODULE 6 - Aides humaines en entreprise

Adaptations requises :

Niveau sollicité :

- 1^{er} niveau - jusqu'à 15h (inclus)
- 2^{ème} niveau - plus de 15h et jusqu'à 30h (inclus)
- 3^{ème} niveau - plus de 30h et jusqu'à 40h (inclus)

MODULE 7 - Accès aux droits

Adaptations requises :

Niveau sollicité :

- 1^{er} niveau - jusqu'à 5h (inclus)
- 2^{ème} niveau - plus de 5h et jusqu'à 10h (inclus)
- 3^{ème} niveau - plus de 10h et jusqu'à 15h (inclus)

MODULE 8 - Accompagnement accès aux droits

Adaptations requises :

Niveau sollicité :

- 1^{er} niveau - jusqu'à 5h (inclus)
- 2^{ème} niveau - plus de 5h et jusqu'à 10h (inclus)
- 3^{ème} niveau - plus de 10h et jusqu'à 15h (inclus)

Proposition de document – évaluation du besoin de compensation

2APH

17/05/2019

E - Observations

Notamment en cas d'écarts entre les attentes de la personne et les adaptations requises.

Observation :

Nom du Chargé de formation :

Date : __/__/__

Signature :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de la Maison départementale des personnes handicapées.

Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.